

République Française
SAONE-ET-LOIRE

Date de convocation : 20 novembre 2025
Date d'affichage et mise en ligne 24/11/2025

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT AMOUR BELLEVUE
Séance du 24 novembre 2025

vingt-quatre novembre deux mille vingt-cinq 19 heures 00 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Josiane CASBOLT

MEMBRES :

En exercice : 13
Présents : 9
Votants: 11
Pour: 11
Contre: 0
Abstentions : 0

Présents : Mireille PERRET, Catherine CANARD, Mathieu TRIBOULET, Laurence CHOMIENNE, Joseph DE SONIS, Josiane CASBOLT, Claude BOISSON, Grégory BARBET, Marie-Claude WILSON
Représentés: Marie José BERNET représentée par Catherine CANARD, Pascal DURAND représenté par Josiane CASBOLT
Excusés: Maxime TERRET, Rachel HAMET
Absents:
Secrétaire de séance: Catherine CANARD

Objet: Chèques CADoc 2025

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de verser des « Cado-Chèques » au personnel communal en fin d'année soit 560 € au total (140*4)

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, (11 pour, dont 9 présents et 2 par procuration, 0 contre, 0 abstention)

Décide de verser des « Cado-Chèques » pour l'année 2025 pour un montant total de 560 € ht.

Fait en séance les jour, mois et an susdits.

le Maire,
Josiane CASBOLT

Sécrétaire de séance
Catherine CANARD

Le Maire
Josiane CASBOLT

Date de transmission de l'acte: 25/11/2025
Date de réception de l'AR: 25/11/2025

071-217103852-DE_011_2025-DE
A G E D I